

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DECEMBRE 2023

Le six décembre deux mille vingt-trois à dix-huit heures quarante-cinq, le conseil municipal de la commune de PLASSAC s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur LANGLAIS Jean-Charles, Maire, d'après convocations faites le vingt-neuf novembre deux mille vingt-trois.

**Membres présents** : M. LANGLAIS Jean-Charles, Mme POTET Christiane, Mme DAVID Eliane, M. CERCEAU Fabrice, Mme DELAIRE Sylvie, Mme GILLET Maryvonne, Mme MARTINEAU .Marthe, M. GERGOUIL Patrick, M. LIAIGRE Xavier, M. MARATHE Freddy, M. RICHARD Christophe

**Membres absents** : Mme GOURDON Corinne, M. AUPY Christophe, M. BUGEAU Bruno

Les membres présents formant la majorité des conseillers en exercice, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil. Mme POTET Chrstiane ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

### 1) APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 8 NOVEMBRE 2023

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des votants.

### 2) LES EMPLOYES COMMUNAUX

- M. Lehay Patrice demande le passage de son poste à 20h hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> mars 2024 =>un dossier a été transmis au CDG pour avis de la commission du comité social territorial qui se réunit en février 2024.
- Arrêt de travail M. Lehay Patrice du 20 au 26/11/23
- Congés de Noel :
  - Mme Gallot : 26/12/2023
  - M. Jourdain David : 22/12/2023 au 01/01/2024
  - M. Lehay Patrice : 26/12/2023 au 01/01/2024
  - M. Arnaudeau Fabien : 18/12/2023 au 31/12/2023
- A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, Mme Bernon Ophélie contractuelle va bénéficier d'un contrat au titre de l'article L332-23,3 d'une durée d'un an renouvelable (max 6 fois)
- Afin de remplacer M. Arnaudeau Fabien, une offre est publiée sur le site du CDG, en attente de candidat.

### 3) DELIBERATION PORTANT CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT AU SENS DE L'ARTICLE L.332-8 3<sup>EME</sup> ALINEA DU CODE GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE

Le Conseil Municipal ;  
Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-8-3° ;  
Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ;

#### DECIDE

- la création à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 d'un emploi permanent d'agent d'entretien de locaux et espaces verts, et de service au restaurant scolaire dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet pour un nombre d'heures de 21,09/35<sup>ème</sup>.

Cet emploi sera occupé par un fonctionnaire ou éventuellement par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 1 an (maximum 3 ans) compte tenu que la commune employeur compte moins de 1 000 habitants.

Le contrat sera renouvelable par reconduction expresse. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée.

- L'agent devra justifier de 1 an d'expérience et sa rémunération sera calculée, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie C, par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

Le recrutement de l'agent contractuel sera prononcé à l'issue d'une procédure prévue par les décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

#### 4) SUBVENTION ATEL

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune utilise les services de l'ATEL, chantier d'insertion conventionné basé à Consac, depuis plus de 10 ans pour effectuer des travaux d'entretien des espaces verts et naturels.

Cette année, l'Association a déposé une demande subvention de 1 euro par habitant, comptant pour adhésion au projet de la structure et permettant de bénéficier de tarifs préférentiels sur les prestations.

La population légale de la commune au 1<sup>er</sup> janvier 2024 est de 661 habitants.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte la demande de subvention et autorise Mr le Maire à mandater la somme de 661,00 € pour l'année 2024.

#### 5) IDENTIFICATION DES ZONES D'ACCELERATIONS D'ENERGIES RENOUVELABLES

*Vu la Loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables du 10 Mars 2023,*

*Vu l'article 15 de ladite Loi qui demande aux communes de définir des zones d'accélération des énergies renouvelables,*

Monsieur le Maire précise que la Loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER) du 10 Mars 2023 a, parmi ses objectifs, celui de « *planifier avec les élus locaux, le déploiement des énergies renouvelables dans les territoires* ».

Ainsi, à travers son article 15, ladite Loi demande aux communes de définir des zones d'accélération des énergies renouvelables.

Ces zones d'accélération correspondent à des zones jugées préférentielles et prioritaires par les communes pour le développement des énergies renouvelables.

Elles sont proposées par les communes, pour chaque type d'énergie renouvelable. Ce ne sont pas des zones exclusives. Des projets peuvent donc être autorisés en dehors de ces zones mais ces derniers nécessiteront selon la puissance installée, la création d'un comité de projet lors de la phase de concertation par le porteur de projet et à ses frais.

Monsieur le Maire précise que ces zones doivent faire l'objet d'une concertation du public. Cette concertation n'étant pas définie au travers de la Loi APER, c'est aux communes qu'il revient d'en définir les modalités.

Monsieur le Maire précise les modalités de concertation mises en œuvre par la commune :

- affichage en mairie du 14/11 au 06/12/2023
- communication sur le site internet de la commune (plassac17.fr)
- communication via l'application Panneau Pocket
- registre et carte mis à disposition du public du 14/11 au 06/12/2023
- permanence du Maire les 23 et 30/11/2023

Monsieur le Maire indique qu'aucune modification n'a été apportée suite à la concertation.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

- identifie les zones d'accélération des énergies renouvelables telles que mentionnées en annexes 1 et 2;
- charge le maire ou son représentant de transmettre les zones identifiées, au référent préfectoral et à la communauté de communes de Haute Saintonge.

## 6) TRAVAUX ET ACHAT DIVERS

- Point sur la reconstruction de la boulangerie :
  - 2ème levée de réserve programmée le 29/11/23
  - Travaux de raccordement au tout à l'égout par la RESE le 21/11/2023
  - Reste l'enrobé sur le parking - Hors prestation
  - Dossier reconstruction soldé
- Travaux de réhabilitation du logement => la réfection de la toiture est prévue pour début janvier 2024
- PLU : Présentation du PADD
- Validation des 2 panneaux d'expositions avant impression
- Travail sur la carte (enveloppes urbaines, potentiels fonciers) à transmettre avant le 22/12/2023
  - Présentation et validation en conseil du 06/12/2023
  - Article à publier sur le site internet
- Arrêtés de voirie

| N°      | Date                  | Lieu  | Type                          |
|---------|-----------------------|---|-------------------------------|
| 2023-42 | 20/11 au 31/12/23     | RD 137 - raccordement boulangerie au tout à l'égout (RESE)  | Alternat                      |
| 2023-43 |                       | Autorisation de stationnement n°1 SARL Taxi Carole BORIES (remplacement du véhicule)  |                               |
| 2023-44 | 24/11 au 04/12/23     | Rue des Essarts - raccordement ENEDIS   | Chaussée rétrécie ou Alternat |
| 2023-45 | A compter du 01/01/24 | Arrêté permanent de la circulation Portant réglementation de la circulation sur les voies communales, les chemins ruraux, les voies privées ouvertes à la circulation publique en et hors agglomération ainsi que les sections de routes départementales en agglomération, au droit des chantiers effectués et contrôlés par la SAUR et/ou ses sous-traitants à compter du 1er janvier 2024 |                               |
| 2023-46 | 29/11 au 29/01/24     | Rue des grands champs - réparation d'une conduite Télécom   |                               |

- Estivales de hautes Saintonge => réponse pour le 08/12 => Mme Potet/Mme David
- Devis
  - Devis reçus :
    - Aurélien Paysage : Ecole pour le grillage et le muret : 9 305€ TTC
    - Ent Gestraud : Remplacement de la porte de service à la Brasserie 1 008 € TTC
    - Aurélien paysage : démontage sapin côté coiffeuse et rognage souche peuplier : 980€ TTC
    - Tendance extérieur : Aménagement entrée de ville : 14929,20€ TTC
  - Devis validés :
    - Remplacement de la barre anti-panique des loges de la salle des fêtes : 1222.85€ TTC ent DURAND
    - Remplacement vitrage porte WC école. Maître Alexandre : 540€ TTC

- Remplacement de la porte de service de la brasserie : Gestraud Frederic : 1008€ TTC
- Devis Annulé
  - Durand pour la poignée anti panique 3 point de Laporte des loges : 1223€

## 7) PREPARATION BUDGET 2024

- Commission bâtiment :
  - Refection petite salle de la mairie
  - Projet de refection bâtiment du bar
  - Suite à rapport SOCOTEC, prise en compte des observations sur les installations électriques et gaz.
- Commission Voirie
  - Caniveau de récupération eaux pluviales sur le côté de l'église
  - Candélabres rue de la vieille église après cimetière

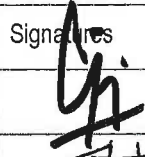
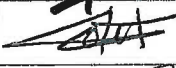
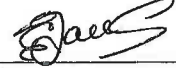






## 8) INFORMATIONS DIVERSES

- Affaire OUNIS HEINZ : Audience fixée au 30 novembre à 9h30, la commune est représentée par le cabinet DROUINEAU)
- Nettoyage des bacs noirs d'ordures ménagères le 8 décembre.
- Modification horaires Eclairage Public sur la place de la Gaieté :
  - => Du mercredi au dimanche 22h passe à 0h à la demande des commerçants
  - => le 8 et 9/12 pour le salon des vins, éclairage toute la nuit
  - => 24/12 et 31/12 éclairage toute la nuit
  - => Bas du bourg et rue de la vieille église => dépannage réalisé suite à coupure d'électricité. En cause : une illumination défectueuse sur un candélabre.
- Point sur l'EP horaire d'allumage, remplacement des ampoules par des ampoules LED en 2025 (facture /3 : consommation)
- Contrat pour l'EP de Chautignac passé ce jour avec EDF
- Vérification des locaux de la commune par l'entreprise SOCOTEC (Elec et Gaz)
  - Une fuite de Gaz a été détectée au niveau de la citerne, intervention de Butagaz le 07/12.

## 9) MANIFESTATIONS PASSES ET A VENIR

- 15/11 2ème levée de réserve local Boulangerie
- 17/11 à 10h30 à Montendre, réunion sur la protection animale avec la sous préfète
- 23/11 Permanence à la mairie pour concertation ZA Enr
- 27/11 9H à Saintes Vegas, comité syndical du SDEER
- 28/11 9h Salle des fêtes de Mirambeau : PLU - Lancement de la phase PADD
- 28/11 14h30 CDCHS Salle 1 : Commission déchets ménagers
- 29/11 11H levée de réserve boulangerie
- 30/11 Permanence à la mairie pour concertation ZA Enr
- 30/11 Rdv avec SOLGES Energie pour le projet de panneaux photovoltaïques sur l'ancien site de la casse automobile
- 30/11 à 16h Résidence Philippe à Jonzac, Invitation - Santé et démographie médicale
- 5 et 06/12 Vérification des installations électriques et gaz par SOCOTEC
- 06/12 18h à St Fort , réunion SIVU les ptit loups
- 07/12 salle des fêtes de Lorignac à 18h réunion organisée par Raphael Gérard autour des thèmes liés à l'école (carte scolaire notamment) et aux services enfance / jeunesse
- 07 ou 08/12 Rdv avec Herriberry et le commercial pour la desherbeuse => report à une date à fixer
- 9 et 10/12 Salon des vins, le 09 à 11h Inauguration avec tout le conseil
- 12/12 à 15h CDCHS salle n°1, Commission déchet
- 15/12 15h30 conseil communautaire au centre des congrès

Fait et délibéré à Plassac, les jours mois et an susdits. Ont signé au registre Mesdames et Messieurs les membres présents à la réunion.

| Noms-Prénoms          | Signatures  |                    | Signatures  |
|-----------------------|---|--------------------|---|
| LANGLAIS Jean-Charles |  | AUPY Christophe    | Absent  |
| POTET Christiane      |  | BUGEAU Bruno       | Absent  |
| DAVID Eliane          |  | GERGOUIL Patrick   |  |
| CERCEAU Fabrice       |  | LIAIGRE Xavier     |  |
| DELAIRE Sylvie        |   | MARATHE Freddy     |  |
| GILLET Maryvonne      |  | RICHARD Christophe |  |
| GOURDON Corinne       | Absente   |                    |   |
| MARTINEAU Marthe      |   |                    |   |

